Image not found or type unknown

Mon mari s'est volatilisé. Que faut-il faire?

Par **pacanox**, le **08/07/2012** à **10:25**

Bonjour,

Mon mari s'est volatilisé et ne répond ni à mes courriels ni à mes appels téléphoniques sur son portable.
Que faut-il faire?

La dernière fois que je l'ai vu (lundi 2 juillet), il est "rentré" au domicile 30 heures après son retour de mission.
Il est passé à l'improviste alors que je devais être à mon bureau. Il m'a dit qu'il venait "déposer des sacs poubelle parce qu'il souhaitait que je tonde la pelouse".
Il a refusé de me dire où il se trouvait depuis la veille.
Il est reparti après avoir passé du temps dans la cave sans explication sur ses intentions.
Il a pris la clé de la boîte aux lettres et n'est jamais revenu depuis.

D'habitude, même en mission, il garde toujours une forme de contact avec moi. Il veut toujours savoir ce que je fais même s'il a entamé une procédure de divorce l'an dernier.
Il a une personnalité très instable,jalouse et manipulatrice, très incohérente.
Il serait avec ses trois enfants mineurs d'un premier mariage (il les aurait jusqu'à fin juillet).
Mais je ne connais pas leur mère et ne sais pas si elle sait où ils sont.
Sa famille a toujours refusé de m'adresser la parole par téléphone (je ne les connais pas). Je ne peux pas non plus les contacter.

Je m'inquiète. Il est très instable psychologiquement. Il a déjà traversé plusieurs phases où il menaçait de se suicider avec sa voiture, y compris avec ses enfants.

Devrais-je déclarer sa disparition à la police ou devrais-je attendre jusqu'au mois d'août?

Sur un autre plan, je ne connais RIEN des contrats d'assurance du domicile conjugal, téléphone, etc...Il a toujours refusé de me communiquer ces "détails" quand je me suis installée chez lui au mariage il y a un an.
Étant donné qu'il est "introuvable" que faire en cas de problème (inondation, vol...)?

Merci de votre aide.

Par **leila1303**, le **08/07/2012** à **23:19**

allez au commissariat tant que vous a

Par **pacanox**, le **09/07/2012** à **08:54**

Bonjour,
Je vous remercie de m'avoir répondu.C'est en effet ce que j'avais prévu de faire.
Bien à vous.
P.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés